

DEC112854DAJ

Décision portant nomination de M. Etienne Ruellan aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut National des Sciences de l'Univers

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU),

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – M. Etienne Ruellan, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'Institut National des Sciences de l'Univers, en charge du programme « MISTRALS », à compter du 1^{er} janvier 2012.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 décembre 2011

Alain Fuchs